



UPN 81^{ème} assemblée générale ordinaire
Mercredi 27 mars 2024 – 13h30 – Salle de la Corbière, 2065 Savagnier

Le comité central

Natacha Stauffer, présidente
Martine Maurer, secrétaire
Barbara Saisselin, caissière
Véronique Eschler, web master
Stéphanie Ducommun, membre
Laetitia Petitpierre, membre
Aurélie Perrin, membre

La présidente Natacha Stauffer salue et souhaite la bienvenue à l'assemblée réunie ici à Savagnier.

Elle salue particulièrement les invités présents :

- USPF : Mme Caroline Maudonnet
- ARPP : Mme Françoise Jacquat
- Membre d'honneur : Mme Josiane Matthey
- CNAV : M. Stéphane Rosselet, président
- CNAV : Mme Ludivine Houlmann, secteur prévoyance
- AGORA : Mme Aurélie Guignard
- Landi Région Neuchâtel : M. Mickaël Leuba
- Landi Val-de-Ruz : Mme Nicole Aeschlimann
- JRN : MM. Gabriel Von Gunten et Michaël Wälti
- Commune du Val-de-Ruz : M. Daniel Geiser
- AGRI : Mme Denise Faivre
- FRC : Mme Nicole Galland et Mme Béatrice Sorgesa Miéville
- Moulin du Val-de-Ruz, Mme Christine Tock

...et les délégations des cantons romands :

- Paysannes vaudoises : Mmes Linda Baudin et Maud Monnier-Décopet
- Paysannes jurassiennes : Mmes Aurélie Chèvre et Caroline Bailat
- Paysannes du Jura Bernois : Mmes Anne-Josée Giraud et Simone Schnegg
- Paysannes genevoises : Mme Sandra Baudet
- Paysannes fribourgeoises : Mmes Aline Julmy et Caroline Guerry
- Paysannes valaisannes : Mmes Geneviève Vouillamoz et Valérie Berra

Se sont excusés :

- CNAV : M. Yann Huguelit, directeur
- USPF : Mme Anne Challandes, présidente
- Service d'agriculture : M. Pierre-Ivan Guyot
- NVT : Mme Mireille Bühler

- CPNE-TN : M. Sébastien Cartillier
- Prolait
- BIO Neuchâtel

La présidente remercie également vivement la section des paysannes de Val-de-Ruz dont elle a l'honneur de faire partie pour l'organisation de cette journée. Un merci particulier pour les magnifiques décorations.

Avant de poursuivre, Natacha Stauffer demande à l'assemblée une minute de silence et l'invite à se lever afin d'honorer la mémoire des membres disparues, il s'agit de :

Pour les Ponts-de-Martel : Mme Cesira Guermann

Pour le Val-de-Travers : Mmes Marie-Antoinette Chédel, Lucienne Tüller et Claudine Leuba

Pour la Sagne : Mmes Claudine Sandoz et Rolande Horvath

Pour La Chaux-de-Fonds : Mmes Marianne Maurer et Suzanne Bühler

Pour La Brévine : Mme Marianne Saisselin

Nous adressons à leur famille tout le réconfort, le soutien, et le courage dans ces moments difficiles.

Allocution de M. Daniel Geiser, conseiller communal de Val-de-Ruz

M. Geiser salue l'assemblée présente et souligne le plaisir qu'il a de nous voir et ainsi de reprendre pied dans le milieu agricole. Il remercie notre association pour l'invitation et nous souhaite la bienvenue dans ce magnifique lieu.

Il poursuit par nous décrire en quelques lignes la commune de Val-de-Ruz. Il s'agit d'un vaste territoire de 12'800 h dont 5'073 h. (40%) sont dévolus à l'agriculture. Val-de-ruz compte également 6'000 h de forêt. Au niveau cantonal et agricole, la commune représente une part très importante notamment par ses cultures, elle est ainsi considérée comme le grenier du canton.

Val-de-Ruz est constitué de 17 villages et il ne faut pas oublier ses montagnes et ses alpages que sont par ex : Chaumont, La Joux-du-Plâne, La Grand'Combe, Les Vieux Prés, La Vue-des-Alpes, de Chasseral, Chaumont jusqu'au Mont-Racine. etc.

Le grand enjeu sur le plan communal est actuellement le plan d'aménagement local (PAL) qui fait suite à la fusion des anciennes communes qui a suscité et qui suscitera encore de nombreuses discussions.

Comme projet futur et majeur au niveau de la commune, notons :

- la construction d'une nouvelle gare à Cernier dans le cadre du projet TransRun avec un enjeu pour l'agriculture qui n'est pas mince,
- le rachat et la rénovation de l'Hôtel de La Vue-des-Alpes, réouverture prévue d'ici fin 2025,
- l'implantation d'un cabinet médical aux Geneveys-sur-Coffrane,
- la réfection de la piscine à Engollon,
- offrir suffisamment de places aux familles pour les enfants dans le cadre de l'accueil pré et parascolaire.

Il soulève également que les agriculteurs ont raison de se battre contre l'administration et la bureaucratie qui est trop importante mais dans tous les domaines ce qui peut freiner, dissuader, voir stopper l'avancée et la mise sur pied de certains projets.

M. Geiser souhaite aussi relever l'importance de la gestion actuelle et future de l'eau potable pour toute la population.

Il mentionne aussi qu'au sein des communes, ils ont besoin de l'engagement de chacun, également provenant du monde agricole afin de maintenir un lien, pouvoir collaborer et se faire comprendre.

Avant de conclure, en parlant d'engagement, il tient à relever celui de Anne Challandes au sein de l'USPF. C'est une fierté pour la région et il tenait à la féliciter et la remercier pour avoir pris de telles responsabilités.

Il nous souhaite dans le futur une meilleure reconnaissance pour notre métier et reste volontiers pour la suite de notre assemblée pour nous écouter et connaître nos préoccupations actuelles.

Remerciements par applaudissements à M. Geiser pour son allocution.

Notre présidente, Natacha Stauffer poursuit l'assemblée selon l'ordre du jour suivant :

Partie administrative – ordre du jour :

1. Choix des scrutatrices
2. PV de l'Assemblée générale du 29 mars 2023
3. Rapport annuel de la présidente
4. Comptes 2023, rapport vérificatrices des comptes
5. Rapport de la jeunesse rurale
6. Economie familiale et diversification
7. Programme d'activités
8. Intervention des différents services de l'agriculture
9. Propositions individuelles

Remarque sur l'ordre du jour ? Aucune, il peut donc être suivi tel quel !

1. Scrutatrices

Natacha Stauffer nomme 3 scrutatrices : Mmes Margrit GENIER, Suzanne Gfeller et Véronique Cassi.

2. PV de l'Assemblée générale 2023

Natacha informe l'assemblée que le PV de l'AG 2023 est disponible sur le site internet et également auprès des présidentes de groupes. Les déléguées et les présidentes ont adopté le PV en février dernier lors du comité cantonal. Il n'a suscité aucune remarque jusqu'à maintenant, y'en a-t-il aujourd'hui ?? : Non ! Pas de remarque, il est donc adopté par applaudissements et remerciements sont faits à son auteur.

3. Rapport annuel de la présidente (copié-collé)

Avant de vous exposer mon rapport concernant l'UPN, j'aimerais partager quelques perspectives réjouissantes pour donner envie.

A l'heure du changement climatique, à l'heure où une initiative, dite pour la biodiversité, menace la production alimentaire en Suisse alors que près de 20 % de la SAU est déjà consacrée à la promotion de la biodiversité, à l'heure où la sécurité de l'approvisionnement redevient une préoccupation centrale, mais

que les producteurs font face à de nouvelles exigences limitant leur marge de manœuvre pour lutter contre les maladies et les ravageurs, j'ai parfois le sentiment que le monde marche sur la tête.

Pourtant je souhaite prendre l'opposé de ce constat frustrant en adoptant un sentiment plus optimiste. Sans ignorer les problèmes et les défis, il est aussi important de savoir reconnaître les points positifs.

Tout d'abord, dans un monde en perpétuel changement, il y a des choses immuables. Nous devons manger et si possible trois fois par jour avec des aliments durables et de qualités. Seule l'agriculture répond à ce besoin vital pour la population. Son existence est garantie. L'agriculture étant ainsi liée à l'alimentation, elle intéresse tout le monde. Parfois, c'est pénible, lorsqu'il faut faire face à des initiatives extrêmes. Mais c'est toujours mieux que de susciter l'indifférence.

Autre chose, la génération montante est motivée et compétente, elle nous l'a prouvé à travers diverses actions ces dernières semaines qui ont suscités du questionnement chez les consommateurs. J'ai confiance en elle pour affronter les défis futurs. Il s'agira de lui faire une place.

Et pour terminer, les valeurs qui nous animent nous les gens de la terre sont fortes et ancrées en profondeur. Inutile de les énumérer, nous avons la durabilité et le bon sens dans nos gènes.

Pour conclure, œuvrer dans le secteur agricole, c'est donner du sens à son travail. En se réveillant le matin, pas besoin de se demander pourquoi on le fait. Nous travaillons dans un domaine passionnant. Osons le dire sans complexe et donner ou redonner envie à d'autres de nous rejoindre.

Voici un petit retour sur l'année 2023 pour l'UPN :

Souvenez-vous, l'année dernière nous avons revêtu, pour certaines d'entre nous, nos magnifiques costumes pour marquer nos 80 ans d'existence.

A ce jour, nous comptons 717 membres.

L'année dernière, 3 cours ont été organisés, il s'agit de fabrication d'un chèche, d'être belle en jeans, d'un cours de samaritain. Le cours à propos de la lactofermentation a été annulé. En effet l'année dernière les cours proposés par l'UPN n'ont pas suffisamment été suivi par nos membres.

Pour nous il est difficile de vous proposer des cours hors du commun, car nous devons respecter un certain cadre vu qu'ils sont soutenus par la CNAV.

Certaines d'entre vous m'ont dit : organiser des cours que l'on ne ferait pas nous !!! ou que l'on ne trouve pas sur internet !

Mais la bonne nouvelle c'est que cette année il y a de l'engouement pour les différentes activités proposées. Bref, vous l'aurez compris toutes vos idées sont les bienvenues. D'ailleurs nous en avons déjà reçues quelques-unes.

Le 1^{er} avril nous avons participé à la balade gourmande du vignoble neuchâtelois organisé par les jeunes vigneronnes et vigneron de Neuchâtel. Le parcours à travers vignes entre les communes de Cressier et de Cornaux a permis aux participants de se régaler avec des spécialités neuchâteloises et de déguster nos succulents cornets à la crème.

Pour l'occasion 800 cornets nous ont été commandés et ont été forts appréciés.

En mai, nous avons eu un comité cantonal extraordinaire qui avait pour thème, comment recruter de nouvelles membres. A l'issue de cette séance, les groupes ont pu bénéficier d'une lettre que chaque section peut utiliser comme bon lui semble.

Nous avons aussi créé un flyer avec les bonnes idées de Véronique Cassi, afin de faire de la pub autour de nous.

Le 24 juillet, les montagnes neuchâteloises étaient ravagées par une tempête apocalyptique. Des rafales de vent jusqu'à 217km/h y ont laissé de profonds stigmates. Des scènes de chaos, c'est ce qu'ont vécu, cet été, les habitants des Montagnes neuchâteloises. Jusqu'à 5'000 bâtiments touchés, plus de 1'600 hectares de forêt endommagés. Malheureusement, un certain nombre de vaches et veaux ont également péri dans la tempête. Nous souhaitons à ces familles paysannes de surmonter au mieux ces difficultés infligées par la nature.

Nous avons participé à **Fête la Terre**. En 2022 c'était une météo maussade, à contrario 2023 s'est déroulé sous un soleil de plomb. Presque toute la marchandise du samedi et dimanche a été vendue cela représente env. 200 kg de marchandise finie.

La farine, comme chaque année le bénéfice des ventes se monte à environ Fr. 2'000.-. Je vous encourage toujours à acheter notre excellente farine.

La semaine suivant cet événement, nous sommes parties à la découverte de la cabane Doldenhornhütte toujours sous une chaleur étouffante.

Belle participation, 20 dames se sont lancées dans l'aventure, la plus âgée d'entre elle avait 80 ans !!

Arrivée à la cabane, nous avons pu découvrir le panorama sur le lac Oeschinen, la paroi rocheuse du Fisistock et nous avons eu la chance de prendre l'apéro dans une baignoire naturelle située à proximité de la cabane.

Deuxième jour, retour par un autre chemin à Kandersteg pour terminer notre matinée avec un repas au bord du lac de Thoune.

Lait à la pause : plusieurs groupes ont participé à cette journée : Val-de-Ruz, Gorgier, Les Ponts-de-Martel, La Haute-Béroche, La Sagne, La Chaux-de-Fonds et le Val-de-Travers. Merci à eux pour leur précieux investissement. Nous avons distribué du lait à 32 endroits dans le canton et 2'427 élèves ont pu déguster un verre de lait.

Chaque début d'année et pour la 4^{ème} année consécutive, Catherine Noirjean, Barbara Saisselin et Anne-Marie Parel se mettent au travail pour partager leur délice fait maison à raison d'une recette par mois que vous retrouvez sur Facebook, ainsi que sur notre site internet.

Nous rédigeons également 2 à 3 recettes par année pour le journal Agri.

En septembre dernier, nous avons créé un comité extraordinaire composé de 8 membres, car vous n'êtes pas sans savoir que nous accueillons 200 paysannes de toute la Suisse à l'occasion de l'Assemblée générale décentralisée de l'USPF présidé par notre collègue Anne Challandes les 24 et 25 avril prochain. La dernière fois c'était en 1993, il y a 31 ans.

Pour l'occasion, nous avons commandé des polos avec un nouveau logo accompagné d'un slogan.

Le logo a été imaginé par Véronique Cassi et le slogan par Véronique Eschler et le comité. Vous les découvrirez prochainement et chaque groupe aura la possibilité de commander des T-shirts supplémentaires.

Pour le soutien à cette organisation, Natacha profite de leur présence aujourd'hui pour remercier la CNAV, Landi NE, Landi Val-de-Ruz et la commune du Val-de-Ruz. Sans les précieux soutiens obtenus, un tel événement ne pourrait pas être mis sur pied.

Après lecture de ce rapport, force est de constater que toutes ces manifestations grandes ou plus petites ne sont pas réalisables sans votre aide précieuse, votre savoir-faire et votre engagement.

C'est grâce à vous Mesdames à nous toutes que nous faisons vivre l'UPN dans notre canton.

Merci pour votre engagement si précieux.

Je vous souhaite à toutes et à tous une fructueuse année 2024 et une bonne santé à vous et vos familles.

Questions et remarques : Aucune, le rapport est donc considéré comme accepté par des applaudissements.

4. Comptes 2023, rapport des vérificatrices de comptes, nomination d'une nouvelle vérificatrice

Natacha Stauffer passe la parole à notre caissière, Barbara Saisselin, qui nous présente les comptes 2023 :

- Total des charges : Fr. 20'694.35
- Total des recettes : Fr. 24'059.--
- Bénéfice de l'exercice : Fr. 3'364.65

Le bénéfice est dû principalement grâce à la vente de farine et de livres, le résultat positif de Fête La Terre et la fabrication des cornets à la crème pour la balade gourmande.

Et le bilan

- 1^{er} janvier 2023 : Fr. 69'131.81
- 31 décembre 2023 : Fr. 71'646.46

Concernant le compte de formation, solde au 31 décembre 2023 : Fr. 17'198.70

Fond Cécile Clerc, solde au 31 décembre 2023 : Fr. 32'450.35

Ensuite, Barbara Saisselin présente les grandes lignes du budget 2024 :

Dépenses projetées : Fr. 19'400.—et recettes espérées : Fr 20'220.—pour un bénéfice de Fr. 820.--.

Comme toujours, la prudence est de mise avec les manifestations à venir de Fête La Terre et l'AG USPF, ce n'est pas simple de faire des projections précises.

Remarque et question concernant les comptes : Aucune

Barbara donne la parole aux vérificatrices des comptes Mmes Cindy Zwahlen et Aline Calame.

Aline Calame nous informe qu'elles ont procédé par sondage, elles ont constaté l'exactitude des comptes et les pièces comptables et relevés bancaires sont correctement classés. Elle recommande donc de les accepter sans réserve par applaudissements.

Avis contraire ? : Aucun

Les comptes 2023 et le budget 2024 sont acceptés à l'unanimité.

Une nouvelle vérificatrice est nommée par des applaudissements : Mme Noëlle Porret.

En 2025, Mmes Noëlle Porret et Aline Calame officieront pour les comptes 2024.

Remarque de notre présidente : Il n'a pas été fait de provision en prévision de l'AG USPF. En cas de mauvaise surprise, on puisera dans nos réserves mais cela ne devrait pas être un gros montant.

5. Rapport de la Jeunesse rurale

« Les Mutter » passent la parole à la jeunesse du canton :

MM. Michaël Wälti et Gabriel Von Gunten prennent la parole et présentent le rapport de la Jeunesse Rurale : 2023 fut une année mouvementée, sur 10 événements réalisés, 30 % des activités se sont terminées avec un blessé.

Aucun changement au sein du comité pour 2024. Le logo a été mis à jour et rajeuni. Merci à Mme Véronique Cassi pour son aide.

Dans les manifestations, le bal de la Jeunesse a été le premier défi de l'année, ce fût une belle édition, la prochaine est fixée au 25 mai prochain. Ensuite, notons les Promotions du Locle, La Cabane de Valsorey au mois d'août, la Fête des vendanges en septembre, la sortie d'automne avec au menu JumpPark, repas et PaintBall et le camp de ski à Adelboden.

Pour conclure, la Jeunesse rurale se réjouit de l'année à venir, remplie de belles activités hautes en couleur mais en espérant moins de blessés. Michaël Wälti et Gabriel Von Gunten nous remercient de notre attention et de l'invitation et nous donnent rendez-vous l'année prochaine !

Allez Salut Les Mutter !!

Applaudissements et Natacha Stauffer remercie La Jeunesse Rurale pour leur rapport toujours bien animé.

6. Economie familiale et diversification

Natacha Stauffer passe la parole à Mme Ludivine Houlmann qui est présente aujourd'hui en tant que représentante du service conseil en assurances de la CNAV. Actuellement, 3 personnes travaillent au sein du service : Mmes Sarah Haussener, Laetitia Balossi et Ludivine Houlmann.

Mme Houlmann nous salue et relève tout d'abord l'importance de se faire conseiller. La vie est faite de changement et il est nécessaire de mettre à jour régulièrement nos assurances. Elle relève que le service est là pour nous et ainsi nous faire profiter de leur expérience dans les domaines suivants : assurance maladie (Agrisano), prévoyance (2^{ème} pilier, indemnités journalières), assurances chose, patrimoine, prévention, dépannage agricole.

Mme Houlmann tient à nous faire part des sujets en cours dans la prévoyance notamment en relation avec la politique agricole PA22+. Il est prévu notamment en premier point que les paiements directs soient octroyés à la condition que le conjoint ou le partenaire enregistré travaillant régulièrement et dans une mesure importante dans l'entreprise dispose d'une couverture sociale, ceci dans un délai transitoire de deux ans à partir du 1^{er} janvier 2025.

Concrètement, cela signifie pour nous les femmes rurales que la couverture sociale devra comprendre une perte de gain en cas de maladie ou accident ainsi qu'une couverture de prévoyance (2^{ème} ou 3^{ème} pilier) contre les risques.

Pour répondre à cela, la solution est que le ou la conjoint(e) soit rémunéré(e) en tant que salarié(e) avec le statut de collaborateur(trice) familial(e) et ainsi qu'elle dispose d'une couverture sociale de base, qu'elle cotise à l'AVS et puisse de manière volontaire cotiser à un 2^{ème} pilier ou et à un 3^{ème} pilier.

Le deuxième point important est la retraite des femmes à 65 ans. En bref, pour les femmes de la génération transitoire (1961-1969) qui décident de ne pas anticiper leur rente de vieillesse recevront un supplément mensuel de rente à vie qui correspond à un pourcentage d'un supplément de base.

On pourrait aussi refuser et prendre la retraite anticipée mais dans ce cas, on peut voir que la rente sera réduite. La réduction sera moins forte pour les bas salaires que pour les salaires élevés. Typiquement, avec une retraite à 64 ans, le revenu annuel moyen sera amputé de 2.5%.

C'est assez complexe, il ne faut donc pas hésiter à les consulter pour de plus amples informations lorsque l'on s'approche de l'âge fatidique. Chaque situation est différente et il est bon de pouvoir en discuter et avoir un conseil personnalisé.

Question ? : Aucune !!

Un grand merci à Mme Ludivine Houlmann pour son exposé.

7. Programme d'activités

La parole est donnée à Stéphanie Ducommun qui nous présente le rapport d'activités des 717 membres de notre association.

A l'aide de nombreuses photos transmises par les différents groupes, Stéphanie nous présente les nombreuses activités riches, variées et très divertissantes qui ont eu lieu pendant l'année :

- les courses, les sorties en journée ou soirée, petit voyage, camp de ski, Marchés de Noël, etc..
- la tenue de stands à différents marchés et manifestations,
- de nombreux cours (couture, démonstration Thermomix, Réflexologie, découpage de Poya, macramé, décoration diverses, posturologie, gym et sport en tout genre, etc..)

Merci Stéphanie, on peut voir que les groupes font énormément de choses, sont bien occupés, il y en a pour tous les goûts.

8. Intervention des différents services de l'agriculture ou autres

Pour l'USPF : Mme Caroline Maudonnet

Mme Maudonnet nous salue chaleureusement et nous remercie pour notre appartenance à notre association des paysannes et femmes rurales, nous faisons ainsi partie d'une importante communauté de 50'000 membres qu'est l'USPF. La solidarité féminine est fondamentale.

L'USPF est une des plus grandes associations faitières féminines de Suisse. Cela lui donne la force de s'engager pour nous et faire entendre les préoccupations des femmes de l'espace rurale toujours avec la même devise : ensembles, compétentes, engagées.

En tant que membre du comité de l'USPF, Mme Maudonnet a le plaisir de nous informer sur les thèmes suivants :

- Les prestations que l'USPF peut offrir à ses membres et associations
- Comment et où l'USPF peut porter les préoccupations de ses membres et sur quels thèmes elle s'engage

Ainsi, elle relève les points importants suivants :

La nouvelle formation modulaire « Nous façonnons l'avenir – Engagées avec compétence et en réseau » a débuté avec succès en septembre 2023 qui s'adresse aux femmes qui souhaitent s'engager dans une organisation ou une association. Plus de détails sont disponibles sur le site internet de l'USPF. Par contre, ce cours est actuellement en allemand mais sera traduit prochainement.

L'USPF a un siège dans plus de 30 comités d'organisation ou autres et peut ainsi participer directement aux discussions et décisions et apporter le point de vue, le lien avec la pratique et les préoccupations de toutes les femmes de l'espace rurale.

De plus, l'USPF est régulièrement invitée à participer à des groupes de travail et d'accompagnement de l'Office fédéral de l'agriculture et de l'USP. Ces représentations sont très importantes et permettent de placer les préoccupations des femmes rurales au bon endroit et ainsi obtenir des améliorations à différents niveaux.

Concernant la **commission « Alimentation et économie familiale »**, en mai 2024 Mme Rahel Brüttsch succédera à Mme Sylvia Amaudruz à la présidence.

Le **succès #Alma** se poursuit en 2024 avec ses tips et astuces publiés toutes les deux semaines sur Instagram et Facebook avec également la possibilité de télécharger la fiche correspondante sur le site internet de l'USPF.

Les recettes de nos paysannes retravaillées et photographiées en collaboration avec Swissmilk continuent à faire fureur. 40 nouvelles recettes en 2023 et 237 sur *paysannes.ch* sont disponibles.

Concernant la **commission de formation de la paysanne**, les femmes s'illustrent aux examens de maîtrise. En effet, deux paysannes brevetées ont obtenu les meilleures notes en 2023 (5.9 et 6.0) pour le diplôme supérieur et la maîtrise agricole. Au nom du comité de l'USPF, Mme Maudonnet félicite Mme Christine Piazza (du canton de NE) pour l'obtention de son diplôme supérieur.

Informations du domaine spécialisé politique familiale et sociale : la réforme de la LPP passera par les urnes en septembre prochain et concerne particulièrement les femmes. Dans le débat parlementaires, l'USPF s'est engagée pour de meilleures rentes pour les femmes spécialement pour celles qui travaillent à temps partiel. La Conférence des Présidentes de l'USPF recommande de voter OUI.

Le projet « Plus de femmes en politique » a été mené pour les élections fédérales d'octobre dernier. Les membres de l'USPF qui étaient candidates pouvaient se présenter sur sa plateforme digitale. Les portraits des candidates ont été partagés sur les réseaux sociaux. Un point fort a été la rencontre du réseautage au Palais Fédéral avec la présence de la Conseillère fédérale Mme Karin Keller-Sutter. L'USPF est particulièrement fière de compter actuellement 15 membres de l'USPF au Conseil National et au Conseil des Etats.

En collaboration avec la HEP de l'Est de la Suisse, une nouvelle page a été créée sur le site internet concernant le **surmenage et la prévention du burn-out**.

La plateforme USPF aide et soutien est toujours très demandée et enregistre une augmentation du nombre d'appels, les guides et fiches pratiques sont également très utilisés.

Informations du domaine spécialisé politique agricole : Les chiffres sont en progrès, le précieux travail des femmes au sein des exploitations agricoles doit être rémunéré et elles ont le droit à une couverture sociale et des indemnités journalières. Une prévoyance correcte pour toute la main-d'œuvre travaillant dans l'exploitation doit être réalisable, l'USPF s'y engage !

Thème d'actualité : votation en 2024 sur l'initiative Biodiversité qui ne tient malheureusement pas compte des efforts importants de l'agriculture suisse. Il s'agira d'un grand défi pour convaincre la population de notre engagement quotidien et de voter NON !

Prochaine assemblée des déléguées de l'USPF : Réservez les dates, elle aura lieu dans le canton de Neuchâtel. L'USPF se réjouit de ces deux jours à venir et Mme Maudonnet remercie l'UPN pour l'organisation.

Pour conclure, Mme Maudonnet relève que l'on peut voir qu'en 2023 l'USPF a entrepris des démarches pour obtenir des améliorations pour les femmes rurales et ses membres à différents niveaux et qu'elle va continuer dans ce sens en 2024, toujours selon sa devise : Ensembles, Compétentes, Engagées.

Applaudissements et un grand merci à Mme Caroline Maudonnet pour le message de l'USPF.

Pour la CNAV : M. Stéphane Rosselet, président dit « Bouillu » :

M. Stéphane Rosselet nous salue et nous remercie de l'invitation et relève que c'est toujours un plaisir de venir à notre assemblée ainsi qu'à toutes les manifestations à laquelle les paysannes prennent part et organisent.

En préambule de son intervention, Stéphane Rosselet nous informe des sujets agricoles abordés tout récemment lors des deux dernières journées de session au Grand Conseil :

- Motion déposée par le collectif pour la grève du climat qui demandait que les espaces verts du canton de Neuchâtel et des communes soient exploités (genre jardins communautaires) pour y récolter des légumes et des fruits qui seraient donnés à la population. Ce projet a été refusé en raison de la concurrence que cela pourrait avoir sur les maraîchers, etc..
- Projet de loi qui demandait plus de biodiversité en ville, à la base la requête était de dédier 30% du territoire urbain à la promotion de la biodiversité. Le projet a été accepté mais le taux a été ramené à 15% et concernera les nouvelles constructions et aménagements.
- Plan cantonal loup : Ce plan cantonal demandait la protection de l'animal et que l'on apprenne à vivre avec. Pour finir, ce sujet n'a pas pu être traité lors de cette session par manque de temps.

Concernant le sujet sensible du loup, M. Rosselet souligne que l'on n'est pas contre le loup mais on demande qu'il puisse être régulé.

Ensuite, Stéphane Rosselet aborde la question de l'initiative sur la biodiversité : Elle est dangereuse en exigeant 30% de la surface pour la biodiversité. Quoi qu'on en dise, même si l'agriculture n'est pas exclusivement concernée, elle sera tout de même en première ligne. Il faut noter que les forêts ne peuvent pas être comprises dans ce taux, mais uniquement celles qui sont totalement protégées (réserve naturelle forestière) c'est-à-dire celles complètement fermées et inexploitées pendant 50 ans. Donc cette surface devra être trouvée ailleurs en sachant que Pro Natura estime que l'agriculture consacre seulement 8% à la biodiversité. Dans ses calculs, il tient compte uniquement des surfaces en SPB2 et non la surface totale en SPB qui est en Suisse de déjà env. 20%.

Il demande donc de voter NON à cette initiative et de toutes nous engager car en général nous, les femmes rurales, pouvons avoir un impact considérable sur le résultat.

Concernant la révolte paysanne, M. Rosselet relève qu'en Suisse, elle est peut-être moins importante comparé à nos voisins européens, les problèmes ne sont pas tout à fait identiques notamment par rapport au carburant mais pour nous cela a permis de donner un coup de fouet pour mettre en évidence nos propres problèmes que sont la charge administrative toujours plus grande, les contrôles toujours plus nombreux et les prix trop bas à la production.

Ensuite, sur le sujet de la nourriture, Stéphane Rosselet s'insurge contre la décision de l'Université de Neuchâtel de ne servir dans ses cafétérias plus que des menus végétariens. Il précise qu'il n'a rien contre ce type de nourriture mais il aurait souhaité que cela reste un choix et non une obligation. Aujourd'hui, certaines organisations (qui représente un petit pourcentage de la population) voudraient imposer aux gens la manière de se nourrir en affirmant que leur idéologie est la meilleure et la seule à retenir. Il ne faut pas oublier que le canton de Neuchâtel reste en majorité un territoire d'herbage et de ce fait idéal pour l'élevage.

Pour conclure, il souhaite remercier notre présidente pour son engagement sans faille et la féliciter pour l'organisation de la prochaine assemblée de l'USPF.

Pour la formation de la paysanne : Mme Aurélie Guignard :

Aurélie Guignard représente la Direction d'examens romandes du brevet de paysanne. Il s'agit d'un groupe de travail composés des différentes écoles d'agriculture romandes et de paysannes praticiennes et qui s'occupe d'organiser les examens finaux, de nommer les experts, de coaching auprès des candidates et des experts et de traiter les cas litigieux.

Mme Guignard nous informe que le gros travail qui vient de débiter est la révision de la formation du brevet du champ agricole, donc de tous les métiers. Cela va bien évidemment toucher le brevet de paysanne. C'est toujours très important d'actualiser la formation.

Pour terminer, elle nous encourage et nous motive de s'intéresser à la formation du brevet et d'en parler. La formation de la paysanne existe, elle va évoluer mais elle perdure.

A noter : la formation au brevet de paysanne est également ouverte aux hommes mais sous un autre titre qui est : Responsable de ménage agricole.

Merci Mme Aurélie Guignard pour son intervention.

D'autres prises de parole : Aucune !

9. Propositions individuelles

Aucune

10. Divers

Félicitations à Mmes Wendy Matthey pour l'obtention du brevet de paysannes et Christine Piazza pour l'obtention du diplôme supérieur de paysannes. Elles sont parmi nous aujourd'hui. Félicitations, elles sont invitées à s'approcher afin de recevoir un petit présent.

Merci et encore un grand bravo !!

Agri : Mme Denise Faivre, correspondante pour le journal Agri, est parmi nous aujourd'hui. Elle compose toujours de très intéressants articles pour la page Terre d'Elle. Il ne faut pas hésiter à la contacter si nous avons envie d'aborder certains sujets. Natacha Stauffer la remercie chaleureusement pour son travail

Portes ouvertes à la ferme : Prochaine : 4 juin 2024 ! La famille Ducommun ouvrira ses portes à cette occasion, ne pas hésiter à faire pareil, il s'agit d'un bon moyen de communiquer et maintenir ce trait d'union : ville / campagne.

Bio Neuchâtel, dans le cadre de ses 30 ans va également organiser des portes ouvertes de ses fermes.

Brunch du 1^{er} août : Notre présidente nous informe qu'il est toujours recherché de nouveaux prestataires pour l'organisation. Ne pas hésiter ! A noter, il n'est pas obligé d'organiser un très grand brunch avec plusieurs centaines de participants mais des plus petites structures sont aussi les bienvenues. C'est une très belle carte de visite pour faire connaître nos produits du terroir.

Fête la terre : 24 et 25 août 2024 : Notre présidente nous rappelle qu'elle a besoin de nous et de notre savoir-faire lors cette journée. Elle nous contactera par l'intermédiaire des présidentes de groupes.

Cette année, il y a un petit changement, l'agriculture sera à l'honneur, le vendredi soir sera organisé quelque chose pour la jeunesse, le samedi soir aura lieu une soirée repas-concert sur inscription et le dimanche, un brunch Tavolata en extérieur si le temps le permet, sur inscriptions également (150 personnes) sera mis sur pied. Merci d'avance pour votre participation.

Voyage 2024 : En Loir et Cher du 27 au 30 août 2024 : Natacha passe la parole à Laetitia Petitpierre qui a remplacé Suzanne Gfeller pour l'organisation de ce voyage qui a lieu tous les deux ans.

Laetitia relève tout d'abord qu'elle a un peu la pression de reprendre le flambeau à la suite de Suzanne mais espère que tout se passera au mieux.

Le Loir et Cher est une région qui lui tient à cœur car elle a une amie qui s'est installée là-bas et qui exploite un vignoble. Elle avait donc envie de découvrir cette région.

Programme du voyage : Laetitia précise qu'il est encore provisoire car elle n'a pas encore reçu toutes les confirmations de réservation avec le voyageur. En premier lieu, sur le long voyage qui nous mènera à destination, il est prévu de s'arrêter à Beaune pour visiter la Moutarderie Fallot. Ensuite, poursuite du voyage jusqu'à Blois où est situé l'hôtel pour les trois nuits.

Mercredi 28 août : il est prévu la visite d'une champignonnière, la visite du petit domaine viticole de l'amie de Laetitia, ensuite il y aura une balade en bateau au Château de Chenonceau.

Jeudi 29 août : visite guidée en car du Château de Chambord, ensuite l'on visitera une bergerie ou une chèvrerie.

Vendredi 30 août : Voyage du retour avec un arrêt pour visiter la Maison du Charolais.

Petite précision : toutes les soirées seront libres et tous les repas du soir se feront à l'hôtel à Blois et comme d'habitude bien-sûr les conjoints sont les bienvenus.

Prix : il est fixé selon le nombre de participants : de 20 à 29 pers. : Fr. 720.--, de 30 à 39 pers. : Fr. 690.— et de 40 à 49 pers. : Fr. 660.--. Plus si souhaité, un supplément de Fr. 140.-- pour une chambre individuelle et l'assurance annulation de Fr. 45.--. Non compris dans le voyage : Boissons lors des repas et le repas du soir du 4^{ème} jour (restoroute).

Laetitia reste à disposition pour des renseignements complémentaires et des flyers et bulletins d'inscription sont disponibles à l'arrière de la salle sur le présentoir. Elle espère que ce programme nous aura fait envie et elle se réjouit déjà de faire ce voyage en notre compagnie.

Lait à la pause : 31 octobre 2024

AG des déléguées USPF 2024 : 24 et 25 avril prochains dans notre canton, 30 ans après ! Elles sont déjà venues en 1993, 1975 et 1956. Natacha nous informe que l'organisation est bien emmanchée, plusieurs groupes viendront travaillés, un grand merci à toutes !

Elle tient également à souligner que durant toute la première partie de la journée du 24, il sera servi uniquement des produits BIO neuchâtelois et un t-shirt a été fait pour l'occasion pour les dames qui viendront travailler, des exemplaires supplémentaires pourront être commandés par la suite.

Flyers : les flyers ont été distribués sur les tables et les groupes en recevront. Il ne faudra pas hésiter à les utiliser lors de manifestations futures.

Prochaine AG 2025 : Le groupe de La Sagne nous recevra en 2025.

Magnifique tombola, merci d'y faire honneur !

Autre intervention :

Mme Carole Stähli désireait relever l'importance de s'intéresser à la prévoyance au sein de nos exploitations, il est nécessaire de s'informer, c'est un sujet complexe et il est souvent trop tard lorsqu'un coup dur se produit !!

Merci Carole Stähli pour cette prise de parole. Natacha relève qu'il serait peut-être judicieux d'inclure une fois une information dans le bulletin La Ruche afin d'attirer l'attention sur ce sujet.

Pour conclure, Natacha Stauffer remercie le comité central et toutes les membres de l'UPN pour notre engagement, notre disponibilité, notre savoir-faire et la confiance accordée année après année. Elle est très fière d'être à la tête de notre association. Elle souhaite à toutes une année bissextile 2024 exceptionnelle et nous donne rendez-vous l'année prochaine ou dans l'une ou l'autre de nos manifestations.

Aurélien Perrin remercie à son tour notre présidente et lui offre un bouquet de fleurs.

Place à la collation !!

La séance est levée à : 15h15

Rédaction du PV : Martine Maurer